

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

## ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable inva-  
riablement d'avance par tiers.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois



## ANNONCES:

Première insertion 2 Scts. la ligne,  
Insertions subséquentes 1 " " "

Pour annonces à long terme, conditions  
libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons con-  
server notre nationalité.

Si la guerre est la dernière raison des peu-  
ples, l'Agriculture doit en être la première.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

REVUE DE L'ÉCONOMIE

## CAUSERIE AGRICOLE.

### De l'éducation des fermières.

Avant de dire ce que doit être l'éducation donnée aux jeunes personnes, qui seront bientôt à la tête d'un ménage, nous allons présenter à nos lecteurs et à nos lectrices, la femme du cultivateur, telle qu'elle doit être.

Les devoirs de la femme qui doit habiter la campagne, et qui veut y jouer un rôle actif et utile, sont très-importants et très-étendus. Elle a, pour ainsi dire, deux ménages à gouverner; le ménage de sa famille et celui de la ferme, et elle doit consacrer à l'un et à l'autre une grande surveillance. L'ordre et l'économie doivent présider à tout, dans ces deux ménages.

Oui, si la femme du cultivateur doit être la première institutrice de ses enfants, elle doit, de plus, prendre sa part de la direction dans l'exploitation du champ. Aussi, avant de l'entreprendre, elle doit bien se pénétrer de l'importance de sa tâche; mais quand elle a l'intelligence de sa charge, elle ne doit pas craindre de l'aborder résolument; car les jouissances pures qu'elle goûtera dans son exécution, la dédommageront pleinement de ses fatigues et de toutes ses préoccupations. D'abord l'ennui ne l'atteindra jamais, si elle sait remplir ses devoirs, car l'ennui naît de l'oisiveté ou de l'inutilité des choses qui nous occupent; et lorsqu'on réussit à bannir l'ennui de son existence, le bonheur est bien près d'y venir prendre place.

Maintenant, voyons en détail quelles doivent être les occupations d'une maîtresse de maison:

Avant tout, elle doit régler sa journée et celle de ceux qui vivent avec elle. Le premier talent d'une maîtresse de maison est de bien employer son temps. Si elle parvient à acquérir ce précieux talent, elle sera étonnée elle-même, des résultats qu'elle obtiendra. Elle doit se lever de grand matin, car du

bon emploi des premiers instants du jour, dépendent presque tous les jours, le travail et l'ordre de la journée entière. Une fermière, qui jouit d'une bonne santé, doit être levée au plus tard, à cinq heures, en été, et à six heures en hiver. Aussitôt qu'elle a rendu ses premiers devoirs à Dieu, elle doit faire sa toilette pour tout le jour. Une femme bien élevée, s'attachera avant tout à une tenue convenable, à la propreté, au bon goût et au bon ordre dans ses habits. Elle doit être mise de manière à pouvoir se présenter devant des étrangers, sans être embarrassée de sa négligence. Rien de plus ridicule qu'une femme obligée de s'enfuir, lorsqu'elle aperçoit un visiteur.

Aussitôt qu'elle a terminé sa toilette, elle s'occupe de ses enfants. Elle doit les accoutumer très-jeunes, à se lever de bonne heure; c'est une excellente habitude qui influera d'une manière heureuse, sur toute leur vie. Aussitôt qu'ils auront accompli leurs devoirs religieux, elle leur distribuera les travaux qu'ils peuvent faire sans elle. Elle dirigera les plus jeunes, et les fera travailler sous ses yeux.

Quelque temps avant le déjeuner, elle devra visiter la cuisine, donner ses ordres aux domestiques, pour la journée entière. Si elle est seule, elle devra s'occuper de préparer la nourriture pour le premier repas, ainsi que pour tous les autres. Dans l'un ou l'autre cas, c'est-à-dire qu'une femme de cultivateur soit seule, ou avec une domestique à la cuisine, elle doit nécessairement être elle-même une bonne cuisinière. Mille circonstances, faciles à prévoir, peuvent forcer même une femme haut placée, à faire la cuisine, surtout à la campagne, où l'on a pas, comme dans les villes, la ressource de s'approvisionner chez un restaurateur. De plus n'est-il pas nécessaire de pouvoir donner d'utiles enseignements à une cuisinière novice? On ne sait bien ordonner que ce que l'on sait bien faire soi-même. Or la maîtresse aurait beau se plaindre des mets qui lui seront servis, si elle n'en sait pas plus que sa cuisinière, que pourrait-elle répondre à cette pauvre fille qui lui dirait: "Madame, je fais de mon mieux, je ne sais pas

faire autrement ? ” Ensuite il y a dans le ménage une foule de petites ressources qui, bien employées, fournissent de bons aliments sans augmenter la dépense. Il est rare qu’une cuisinière sache en tirer parti, et plus rare encore que l’économie soit son premier guide. Ce sujet est plus important qu’on ne le croit généralement, et un simple calcul des dépenses occasionnées par l’ignorance de certaines maîtresses, dans tout ce qui concerne la cuisine, suffirait pour nous étonner grandement. Ah ! qu’on ne l’oublie pas, si bon nombre de femmes ont ruiné leurs maris par un luxe insensé, beaucoup aussi ont ruiné les leurs, par leur manque d’économie, surtout à la cuisine !

Après son déjeuner, la fermière s’occupera de la basse-cour, si elle ne l’a déjà fait. Elle s’assurera que tous les animaux sont bien soignés, sont à l’abri de tout danger. Si c’est en été elle s’occupera ensuite du jardin potager, du verger et des fleurs. Si ses travaux d’aiguille, si le soin du ménage et de la basse-cour ne remplissent pas tout son temps, elle pourra visiter les malades du voisinage, ainsi que les pauvres pour les consoler et les encourager. Accompagnée de ses jeunes enfants, elle pourra se rendre au champ, pour exciter ou soutenir par sa présence, le zèle des travailleurs.

Chaque jour, sans exception, une maîtresse de maison doit prendre un moment pour inscrire les dépenses et les recettes, de la famille, afin de pouvoir se rendre compte des pertes et des profits.

Les soirées ne doivent jamais se prolonger avant dans la nuit, dans une maison bien réglée ; elles doivent être, au contraire, abrégées, si on veut obtenir que le réveil se fasse de bonne heure. Ces soirées, une maîtresse de maison doit les employer à coudre les vêtements, à les réparer, ou à une lecture utile et amusante.

Une fermière doit avoir sous sa direction immédiate les servantes ; elle doit les diriger, les surveiller, leur donner de sages conseils, des notions de tout ce qui leur importe de savoir. Elle doit aussi n’épargner aucun effort pour développer en elles la probité, l’activité, le bon vouloir, l’ordre et la propreté. Elle doit les traiter avec douceur, s’efforcer de gagner leur confiance, sans pour cela se familiariser avec elles et les initier aux secrets de la famille. Elle leur rendra un immense service, en leur donnant une sage direction, dans l’emploi de leurs économies. Elle devra, par exemple, leur faire sentir l’avantage qu’elles auraient d’accumuler leurs épargnes, jusqu’à ce qu’elles soient en âge de s’établir. Elle veillera encore à ce que ses servantes ne se laissent pas aller au goût de la toilette, aux folles dépenses qu’elle entraîne, mais elle exigera qu’elles soient propres et bien tenues. Lorsqu’une maîtresse est parvenue à faire mettre, par ses domestiques, quelque argent en réserve, le désir et la possibilité d’augmenter leur petit trésor, les excitent à de nouvelles économies, et leur donne la force de résister à la tentation de faire d’inutiles et folles dépenses.

Pour éviter que les domestiques de l’un et l’autre sexe, n’aillent chercher des divertissements ailleurs, et souvent dans des lieux peu convenables, où ils contracteraient de fâcheuses

habitudes, on fera sagement de tâcher de les amuser et de leur procurer d’honnêtes plaisirs.

De temps en temps, par exemple après la semailles, les récoltes etc., la ménagère doit *régaler ses gens*. Un bon repas, un rafraîchissement donné à propos, voilà qui attache les domestiques à leurs maîtres, et ceux d’entre eux qui sont bien nés y répondent par un zèle soutenu, un véritable dévouement.

La fermière doit encore s’occuper de tous les soins qu’exige la santé de toutes les personnes qui composent sa maison. Il faut qu’elle sache préparer et distribuer à temps les médicaments qu’ordonne le médecin, et qu’elle fasse observer ses prescriptions. Il faut qu’elle possède encore quelques connaissances en médecine domestique, pour pouvoir traiter et arrêter certaines maladies dès leur début. Enfin elle doit être l’ange tutélaire de tous ceux qui l’entourent.

(A continuer.)

## HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

On ne sait, à l’heure où nous sommes, auquel des deux grands mouvements qui emportent les peuples de l’Europe et de l’Amérique, il faut donner le plus d’attention et d’importance. Evidemment, les uns et les autres sont pris d’un mal qui réclame les plus prompts secours et le remède le plus héroïque, tant leur état commun offre de symptômes d’affaiblissement et de mort. Les Etats-Unis et le Mexique, comme l’Italie entière, sont toujours sous le coup d’une guerre civile de la pire espèce. Il semble que l’œil de la Providence s’est fermé sur le sort de ces peuples acharnés à leur ruine. Chez les uns, le droit paraît plus litigieux. On l’invoque dans les deux partis, et c’est le droit ancien, légitime, traditionnel, c’est-à-dire, c’est le droit naturel et chrétien : seulement on se trompe peut-être ou l’on s’abuse sur les instruments ou les titres de ce droit. Par exemple, le Sud a-t-il eu raison de briser l’Union, d’après l’esprit et la lettre de la Constitution ? et le Nord a-t-il eu, dans l’esprit et la lettre de cette même Constitution, des motifs suffisants de s’abattre à main armée sur le Sud pour le contraindre à maintenir cette Union.

Voilà bien la question ici placée sur le même pied qu’elle s’est posée tant de fois dans l’histoire. Il s’agit d’un droit fondamental et national contesté jusqu’au dernier moyen, jusqu’à la raison du plus fort, le canon. Fatale extrémité, surtout quand elle s’exerce entre des concitoyens, entre des frères. Mais, encore une fois, cela s’est vu ; l’histoire est remplie des récits de guerres civiles entreprises pour décider un droit commun, un droit national. Et tel est le côté faible de la sagesse humaine que la défense du droit peut aller parfois jusque là. Mais, du moins, faut-il que cette sagesse conserve assez de lumière et de sens, pour ne pas anéantir toute une nation, sous prétexte de lui conserver un droit contesté. Il semble qu’une vérité si simple soit aujourd’hui entièrement ignorée du peuple américain.

Ce n'est pas tant le droit que l'on poursuit ici, que le désir de la vengeance et la soif de la victoire. Aussi les maux de tout genre sont-ils à leur comble chez ce peuple. La tyrannie dictatoriale y fait ses essais dans la personne du président Lincoln. Pour nuire à l'ennemi, on use de tous les moyens. On abolit violemment l'esclavage, sans songer au résultat funeste d'une pareille mesure, prise ainsi à contretemps. On irrite les familles par la prescription, nouvelle mesure à laquelle n'est guère propre le peuple américain. On soulève les tribus sauvages contre les blancs. On crée une telle exaspération dans les esprits en ajoutant l'état de siège aux autres maux, que la guerre civile menace de se subdiviser à l'infini. Non-seulement elle existe aujourd'hui entre le Nord et le Sud, mais bientôt, si le régime de fer ou de rage qui sévit dans le Nord, ne se modifie pas, on est peut-être à la veille d'y voir autant de partis qu'il y a d'états ou de territoires différents ; ce qui amènerait tout droit, non pas le commencement de la fin, mais bien la consommation de la fin. Et à moins de cent ans d'existence, on aurait vu ainsi naître et passer ce météore brillant de la grande république américaine, objet de tant d'espoir et de gloire pour la démocratie, objet de tant de méditations et de doute de la part des vrais penseurs. En attendant, suivons de près le dur travail que fait là la Providence pour régénérer ce peuple par les blessures qu'il se porte de ses propres mains. S'il comprend la leçon, il renaîtra plus vivace que jamais ; car il aura acquis l'expérience qu'une nation ne vit pas que d'intérêts matériels, pas plus que par l'ensemble incohérent et pervers de toutes les doctrines et de tous les symboles. Sa chute ou sa transformation sera en même temps une leçon pour le monde européen, si empressé à courtoiser et à copier la *république modèle*.

Quant aux détails du jour dans le grand drame qui se joue aux Etats-Unis, il y existe toujours une étrange uniformité de victoires et de défaites démenties presque aussitôt qu'elles sont annoncées. Ce qu'il y a de trop vrai, c'est que le sang coule, la vie du citoyen y est comptée pour rien, le chiffre des morts s'amoncèle, les orphelins et les veuves pullulent, la misère, la maladie, la ruine du numéraire, des propriétés privées et publiques, l'inquiétude, pour ne pas dire le désespoir universel, tout marche fatalement, des deux côtés, pour donner au monde, sur notre continent, un grand et lugubre exemple ; en même temps que l'ancien monde est tout préparé pour en donner un autre encore plus lugubre peut-être. A lire aujourd'hui les pages immortelles de Bossuet sur le gouvernement de la Providence et la chute des empires, on le prendrait pour le meilleur historien du jour. Il a vu nos temps dans les écarts du passé.

On s'attend de nouveau, chez nos voisins, à une grande bataille, si grande, si décisive peut-être, qu'elle se fait attendre un peu, épouvanté qu'on est du sort qu'elle peut fixer sur la tête de la grande nation.

On pourrait croire que l'intervention européenne détournerait la catastrophe, mais le Nord ne veut point d'intervention, et le Sud ne l'accepterait, bien entendu,

que dans son avantage exclusif. Ce sont deux gladiateurs à outrance, ou, si vous voulez, deux époux brouillés, qui entendent bien vider seuls la querelle et jouir seuls des honneurs du triomphe ou des opprobres de la défaite. Que Dieu s'en mêle ! Lui seul plus que tous les autres y a pouvoir et droit.

Passons en Italie, c'est-à-dire à l'autre exemple de désorganisation sociale amenée par la guerre civile, amenée elle-même, non plus par une application douteuse du droit, mais par la négation de tout droit : ce qui établit une différence énorme entre les deux exemples. Malheureux tous deux par le bien-être matériel et moral des peuples, l'exemple de l'Italie piémontaise et révolutionnaire s'élève au degré de l'apostasie contre le droit, tandis que le peuple américain se méprend, à la vérité, cruellement sur la portée du droit que chaque parti revendique. L'un de ces exemples est donc une erreur, l'autre est un crime. Voilà la différence. Qui ne la saisirait ?

Et pour prouver qu'il en est ainsi, il n'y a qu'à réfléchir tant soit peu sur la portée des deux événements les plus saillants, écoulés depuis quelques semaines en Italie, savoir la prise de Garibaldi et les fameuses lettres de Monsieur de la Guéronnière.

Garibaldi, représentant militaire de la violation ouverte de tout droit, a été arrêté, pris et emprisonné par l'ordre de son ancien et royal compère, Victor Emmanuel. Celui-ci, on le sait, avait en aide dans ses armées Garibaldi dès les premiers engagements avec l'Autriche. Il l'avait encore en aide, et l'on sait comment, quand les annexions s'opéraient avec tant d'entrain et de perfidie. Il l'avait à ses côtés quand Naples a vu l'usurpateur entrer en triomphe dans ses murs. Enfin, il l'avait à son service jusque dans les derniers jours, puisque tout homme de sens droit conviendra que si Garibaldi eût réussi à marcher sur Rome comme on l'a laissé réussir à envahir Naples, les duchés et les Etats du Pape, Garibaldi eût continué d'être le libérateur de sa patrie et le plus grand capitaine de son temps. Mais Dieu et les soldats de la France étant là pour le contrebarrer, lui et son roi galant-homme, il est tombé doublement blessé, à la jambe et dans sa carrière de héros.

Tous ses fauteurs, tous ses adulateurs, à Paris, à Londres, comme à Turin et partout, lui jettent maintenant la pierre. Il a été trop vite, il a été imprudent, il a tué la cause, dit-on. Jusqu'à ses maîtres en révolution, Mazzini et ses sociétés secrètes, l'ont blâmé. Et pourtant, de toute cette fourmillière de gens sans principes, le plus honnête homme assurément, puisqu'il a été le plus franc, c'est bien Garibaldi. Aussi, quelle pitoyable position est faite aujourd'hui à Victor Emmanuel, lui qui se croit obligé à faire condamner juridiquement le héros de l'Italie, son ami, son commensal, son chargé d'affaires au département des usurpations et des rapines. Et voilà comme l'iniquité se ment à elle-même.

La prise de Garibaldi intrigue toute l'Europe. Elle amène, il est vrai, pour le moment, un calme plat dans l'action : mais ce calme peut être le précurseur de la

tempête. Puisse-t-il être plutôt le résultat de la tempête déjà déchaînée, hélas! depuis trop longtemps!

En attendant, les événements secondaires vont leur train. La réaction existe toujours contre l'usurpateur. Rome et le Pontife sont en paix. Turin et son roi et ses ministres sont en leur désarroi ordinaire et plus qu'ordinaire, vu que l'état de siège persiste dans le royaume de Naples; preuve que Victor-Emmanuel est adoré des napolitains.

D'un autre côté, l'Eglise, les sujets fidèles, les citoyens paisibles mais *suspects*, sont toujours sous le coup d'une tyrannie croissante; à tel point que pour mieux traquer son monde, le nouveau et paternel gouvernement de Victor fait étamper le pain que ses sujets mangent. Malheur à ceux qui n'ont pas chez eux le signe de l'esclavage. Tel est ce gouvernement improvisé par la force et la ruse, se maintenant de même, et que la presse sans principes, dans tous les pays, ne cesse d'exalter sans mesure et sans pudeur comme étant le gouvernement par excellence vers lequel aspire l'Italie régénérée.

Il est un autre événement saillant que nous avons signalé au commencement de cette chronique; c'est la publication dans le nouveau journal, *la France*, des lettres de M. le Sénateur de la Guéronnière. Cet homme avait déjà ému l'opinion publique par des écrits qui avaient eu pour bon effet de séparer plus que jamais les amis des ennemis de la cause de la justice et de la vérité au sujet des affaires d'Italie. Son plan d'alors parut si peu fondé en principes, et surtout si peu inspiré par l'esprit et les principes catholiques, bien que l'auteur signât son pamphlet du titre de *Catholique sincère*, qu'il soulevât une tempête de contradictions de la part des écrivains véritablement catholiques. Ce fut une fusée perdue que cette œuvre du prétendu catholique. Aujourd'hui, il revient à la charge avec un autre plan. Nous ne pouvons mieux caractériser le nouvel essai de l'honorable mais malencontreux sénateur, qu'en citant ici les paroles d'un journaliste français, aussi bon catholique de principes et de fait, que luttant habile et expérimenté. Voici:— "Il est triste de voir un homme (M. de la Guéronnière), qui a été initié aux secrets de la politique et à la connaissance des hommes, de voir, disons-nous, cet homme donner comme des solutions politiques *des expédients impraticables*; de le voir *se contredire à chaque ligne*; catholique, en proposant ce que *la conscience catholique ne peut que repousser*; conservateur, *en sanctionnant toutes les usurpations de la Révolution* et en lui ménageant une halte qui lui permettrait de nouveaux triomphes; libéral en ne s'apercevant pas que les *principes modernes*, dont il est engoué, *minent tout droit et nécessairement à la ruine des libertés religieuses, politiques, civiles et individuelles*. Puis, pour qu'on ne se trompe point sur la trempe d'esprit et de catholicité que possède M. de la Guéronnière, dont le langage élégant et l'apparence de logique peut séduire les esprits peu attentifs, l'auteur ajoute: "La dernière lettre de l'honorable Sénateur est une véritable condensation

*de toutes les erreurs, de toutes les contradictions, de tous les faux principes*, qui se trouvent dans les deux brochures qui ont eu le déplorable privilège d'emouvoir si vivement l'opinion." Ces deux brochures, on le sait, ont été généralement attribuées à M. de la Guéronnière.

Dans notre prochaine revue, nous parlerons particulièrement de la France, où l'horizon se rembrunit visiblement, ainsi que des autres états de l'Europe, où le calme et l'ordre sont loin d'être assurés.

## CORRESPONDANCES.

Nous espérons que la correspondance qui suit produira de bons résultats, et engagera bon nombre de cultivateurs à employer le procédé qu'on leur suggère.

Monsieur le Rédacteur,

Dans un temps comme celui-ci, où tout le monde se plaint de la rareté du foin, je crois que vous rendriez service à bon nombre de vos lecteurs, en publiant dans votre journal, ce que M. Borie a écrit sur l'alimentation des chevaux. Cet écrit a été publié dans le journal *L'Agriculteur*, en juin 1859.

Je suis persuadé que, si tous les cultivateurs mettaient en pratique ce qui y est recommandé, on entendrait plus parler de disette de foin, ou du moins que bien rarement.

Si je conseille de mettre les avis de M. Borie en pratique, c'est parce que je les ai moi-même expérimentés depuis un an et plus, et que je m'en suis très-bien trouvé. Je suis certain d'avoir dépensé, depuis ce temps, un tiers de fourrage de moins que les années précédentes, et mes animaux étaient en aussi bon état qu'auparavant; car j'ai hiverné mes chevaux, qui sont de moyenne taille, comme sont généralement les chevaux canadiens, avec 5 lbs. de foin haché, mêlé avec 2 lbs. de paille, plus un pot d'avoine par repas.

Voici ce que dit M. Borie:

La Compagnie impériale des petites voitures de Paris a demandé à M. Renault, le savant directeur de l'École vétérinaire d'Alfort, d'étudier en Angleterre un nouveau mode d'alimentation des chevaux; dont on parlait encore vaguement en France. Nous allons présenter un résumé de l'intéressante communication que M. Renault a faite, après son voyage à Londres, à la Société impériale et centrale d'Agriculture.

Il n'est pas un cultivateur qui ne sache que l'avoine mangée par les chevaux n'est jamais entièrement digérée. Les poules recherchent avidement ces grains perdus dans le fumier; et souvent ils repoussent dans les champs où on les a transportés et enfouis en fumant la terre. Les Anglais avaient remarqué cela tout comme nos cultivateurs, mais ils ne se sont pas dit que ça avait toujours été comme ça, et qu'il en serait toujours de même. Ils ont fait ce raisonnement bien simple: "Si les chevaux ne digèrent pas toutes les graines d'avoine qu'on leur donne, les grains non digérés ne passent point dans l'économie animale; l'avoine qui n'est pas absorbée est de l'avoine perdue, et un bon cultivateur ne doit laisser rien perdre." Une seconde question est venue tout naturellement à leur esprit: "Pourquoi les grains n'ont-ils pas été digérés?—Parce qu'ils n'avaient pas été broyés par la mastication." Et, en effet, le cheval, qui aime beaucoup l'avoine, l'avale un peu gloutonnement et se donne à peine le temps de la mâcher. On a aussi remarqué que le cheval choisait les meilleurs brins de son foin et gaspillait le reste, qui passait dans la litière. Pour obvier à ces deux inconvénients, on a mâché, pour ainsi dire, l'avoine pour le cheval, et on l'a, non pas concassée, entendez-vous bien? mais écrasée entre deux cylindres unis, remplissant à peu près le but d'un laminoir; et on hache le foin destiné à former la ration de l'animal.

Je dis qu'il ne faut pas confondre l'avoine écrasée avec l'avoine concassée, parce que les essais faits en France et en Angleterre avec l'avoine concassée n'ont amené aucun bon résultat. Le grain concassé, livre bien toute sa farine à l'alimentation; mais, comme le cheval l'avale sans le mâcher et mouiller de sa salive, il expose l'animal aux digestions incomplètes et aux inconvenients que présentent, en général, les aliments donnés sous forme farineuse aux animaux employés aux services pénibles.

Tandis que l'avoine écrasée par le procédé anglais conserve presque sa forme apparente, le grain est seulement aplati; son écorce, fendillée dans le sens de la longueur, laisse apercevoir la farine à travers des espèces de crevées; le grain, pour être complètement écrasé et broyé par les dents, exige un certain temps de mastication prolongé par la présence du foin et de la paille hachés. La glotonnerie habituelle à l'animal, qui le porterait à avaler trop rapidement son avoine, est arrêtée par la difficulté que lui font éprouver la paille et le foin hachés. Pendant qu'il broie le fourrage mêlé à l'avoine écrasée, le cheval imprègne celle-ci d'une quantité de salive suffisante pour rendre facile la digestion du bol alimentaire.

En hachant le foin et le mêlant à l'avoine, on évite la déperdition dont j'ai déjà parlé. Le cheval consomme forcément les brins les plus succulents comme les moins tendres. Rien n'est perdu. La paille hachée, qui n'entrait pas dans la ration de beaucoup de chevaux et qui servait seulement à les amuser, quand ils avaient le temps — peut faire partie de l'alimentation et économiser une certaine quantité de foin tout en fournissant une nourriture excellente.

En résumé, la théorie dit qu'au lieu de donner aux chevaux l'avoine en grain et le foin en bottes, il faut hacher les fourrages, y ajouter de la paille, écraser l'avoine, et leur donner le tout ensemble à chacun de leurs repas.

La pratique, à son tour, vient entièrement et complètement confirmer les données de la théorie.

Voici les détails que nous a rapportés de Londres le directeur de l'École d'Alfort. Ce n'est pas un touriste qui raconte des impressions fugitives, qui rapporte des observations légèrement faites, c'est un de nos plus habiles vétérinaires qui a passé de longues journées à examiner et à étudier une question de sa compétence.

La Compagnie des omnibus de Londres occupait en 1857, lorsque M. Renault est allé étudier le nouveau régime alimentaire, 5,940 chevaux. La moitié environ des attelages, c'est-à-dire 3,000 chevaux était soumis au régime des fourrages hachés et de l'avoine écrasée; il était donc facile de juger, par comparaison, les effets des deux régimes.

Les chevaux rationnés suivant l'ancien système recevaient :

Avoine entière.....	19 lbs.
Foin entier.....	13 "
Total.....	32

Les chevaux rationnés suivant le système nouveau recevaient :

Avoine écrasée.....	16 lbs.
Foin haché.....	8 "
Paille hachée.....	2 "
Total.....	26

(A continuer.)

LS. N. GAUVREAU,

Sec. Trs. S. A. C. ; C. T.

Isle-Verte, 8 octobre 1862.

Rustico, Isle du Prince Edouard, 2 septembre 1862.

Monsieur le Rédacteur,

Comme vous avez invité vos lecteurs à vous faire toutes les questions qui peuvent les éclairer, ou vous suggérer, à vous-même, des observations utiles, je me permets de vous faire une question qui est d'une grande importance pour nous. Je sais que la différence des sols, et la quantité d'engrais divers

qu'ils exigent, vous empêchera de donner une réponse précise; mais considérant la valeur moyenne des sols, vous pourrez nous donner, au moins, une idée approximative de ce qu'il nous importe de savoir.

“ Qui dit ferme, dit bétail et vice versa; ” mais si le bétail est si essentiel à la ferme, pouvez-vous nous dire quelle est la meilleure proportion à garder pour la prospérité de la ferme et du fermier? En second lieu; sur une propriété de peu d'étendue, la brebis doit-elle être préférée aux bêtes à cornes, et en quelle proportion?

UN AGRICULTEUR ACADIEN.

“ Nous croyons, avec notre correspondant, que l'idée de ferme entraîne après elle l'idée de bétail; ou, comme dit Jacques Bujeault, en d'autres termes, que :

“ Sans fumier, il n'y a pas de bonne terre.”

“ Avec du fumier, il n'y en a pas de mauvaise.”

“ Sèmer sans fumier, c'est se ruiner.”

Maintenant, voici la première question que nous adresse notre correspondant: “ Quelle est la meilleure proportion à garder, dans le nombre du bétail, pour la prospérité de la ferme et du fermier? ”

Cette proportion est absolument dépendante de la quantité et de la qualité du fourrage, que fournit cette ferme; de plus, elle dépend encore de l'étendue du terrain qu'on destine au pâturage. Avant d'aller plus loin, voici un principe qu'il nous faut admettre en agriculture: c'est qu'il vaut mieux avoir dix bêtes bien nourries, que quarante qui ne mangent pas leur content. Mais, on dira peut-être: “ j'aurai plus de fumier de trente bêtes que de dix.” Voilà l'erreur où tombent tous ceux qui ne se rendent pas un compte exact de ce qu'ils font; et voici cependant, un fait incontestable: “ on a toujours du fumier en proportion de la quantité de fourrage consommée.” Ainsi, que l'on donne à dix bêtes à cornes, une certaine quantité de fourrage, elles nous donneront autant de fumier que vingt de ces animaux qui ne consommeraient que la même quantité de nourriture.

Ce que nous venons de dire du fumier, peut se dire du lait, et voici un fait à l'appui de ce principe :

M. Villeroy, célèbre agriculteur français, qui exploite une ferme de grande étendue, et qui fait beaucoup de prairies artificielles et de légumes pour le bétail, acheta un jour, douze belles vaches suisses. Ces vaches sont d'ordinaire, très-bonnes laitières. Ces douze vaches furent placées dans une étable, à part et très-bien nourries.

Un mois s'était à peine écoulé, que l'homme chargé du soin de ces animaux, qui avait une longue expérience, vint trouver son maître et lui dit: Monsieur, il faut que nous vendions six vaches. — Comment! et pourquoi voulez-vous que je vende mes vaches? — Monsieur, parce que, quand nous n'aurons plus que six vaches, nous leur ferons manger ce que mangent les douze; nous aurons autant de lait et de fumier, moins de peine pour les soigner, moins de chance de maladies et de pertes, et moins d'argent d'employé.

M. Villeroy, qui est un homme très-instruit, mais qui ne demande pas mieux, que de s'instruire davantage, car tous les jours

il y a quelque chose à apprendre en agriculture, essaya le conseil de son vieux domestique, vendit six vaches, et suivant ce qui lui avait été dit, les six qui restèrent, donnèrent autant de profit en lait et en beurre, et firent autant de fumier que les douze qui ne mangeaient que la même quantité de nourriture.

De plus, les animaux qui sont abondamment nourris et qui ont toujours de l'embonpoint, donnent du fumier d'une qualité bien supérieure à celui des animaux de même espèce, mais qui sont maigres et chétifs. Maintenant, quelle étendue de terre faut-il pour une tête de gros bétail, c'est-à-dire, une vache, un cheval, etc. ? Si cette terre pousse avec force, nous croyons que trois arpents suffiront pour une bête ; si sa fertilité est moyenne, il faudra quatre arpents, au moins. Ainsi, si vous possédez une ferme de trente-deux à trente-quatre arpents, de force moyenne, n'ayez jamais au-delà de huit têtes de gros bétail.

Passons à la seconde question d'*Un agriculteur acadien* : " Sur une propriété de peu d'étendue, la brebis doit-elle être préférée aux bêtes à cornes ? "

Les brebis sont peut-être les animaux les plus avantageux qu'on puisse avoir dans une exploitation, pourvu que ce soit une bonne race ; parceque bien logés et bien nourris, ils paient largement leur propriétaire, par leur riche toison et leur chair, et que leur fumier est, sans contredit, le meilleur. De plus ils trouvent à se nourrir abondamment dans des pâturages où des bêtes à cornes ne vivraient qu'avec peine. Elles sont encore peu délicates sur la nourriture qu'on leur donne à l'étable. Cependant, il faut observer que, même pour les meilleures races de brebis, la toison est en proportion de la qualité ainsi que de la quantité de nourriture qu'elles reçoivent. Il faut encore observer que leur fumier pour être le meilleur, ne convient pas du tout à certains terrains, par exemple aux terrains qui s'échauffent rapidement, aux premiers rayons du soleil. Ces terres ne peuvent être bien engraisées qu'avec un fumier froid, comme celui des bêtes à cornes. Ainsi comme l'engrais entre pour une large part dans les profits que donne le bétail, nous croyons qu'il faut d'abord bien connaître le sol qu'on doit exploiter, et que cette connaissance doit aider à nous guider dans le choix d'animaux à posséder.

Voilà tout ce que nous avons à répondre à *notre correspondant*. Si notre réponse ne le satisfait pas, nous l'engageons à revenir à la charge ; et de notre côté, nous ne négligerons aucune recherche pour lui donner pleine satisfaction.

### Bon exemple à suivre.

Quoique nous ayons, depuis quelques mois, cessé de faire connaître, à nos lecteurs, les localités qui nous fournissent le plus d'abonnés, nous ne pouvons, aujourd'hui, résister au désir de publier la démarche si digne d'éloge d'une des paroisses de Madawaska. Nous voulons parler de celle de St. Bruno, dont l'existence ne date encore que de quelques années. Cette paroisse, peuplée de canadiens et d'acadiens, est située partie sur le territoire américain, partie sur celui du New-Brunswick.

Le digne pasteur de cette localité ayant entretenu ses paroissiens de la nécessité d'améliorer leur système de culture, et

des services que pourrait leur rendre la *Gazette des Campagnes*, dans ce travail, 50 d'entr'eux lui donnèrent aussitôt leur nom, pour qu'il nous les fit parvenir. Merci au pasteur et à ses généreux paroissiens.

Comme on le voit, les acadiens tiennent à prouver qu'ils ne veulent pas demeurer en arrière des canadiens, dans la voie des améliorations agricoles, car avant la paroisse de St. Bruno, celle de St. Grégoire (Trois-Rivières), dont la population est toute acadienne, nous a fourni le même nombre d'abonnés. Honneur à ce peuple déjà si glorieux par son courage et son long martyre ! !

### Amélioration des races d'animaux.

Nous apprenons que la Société d'agriculture de l'Islet a fait l'acquisition d'un excellent cheval reproducteur. Cet animal est un *Rosberry*, provenant d'un cheval importé par la société d'agriculture de Drummond. Il a, dit-on, 5 pieds deux pouces de haut. Il n'a encore que trois ans. Sa couleur est rouge et sa crinière ainsi que ses extrémités sont noires. M. Reid, de Durham, l'a rendu à cette société, pour la somme de £100. Ce cheval a été confié à M. Alphonse Déchêne, de St. Roch des Aulnets.

On nous apprend aussi que la société d'agriculture de Temiscouata a acheté de M. Globensky, co-seigneur de St. Eustache, un superbe reproducteur de la race bovine ; il est pur Ayrshire. Nous félicitons ces sociétés des efforts qu'elles font pour améliorer leurs races d'animaux, et nous espérons qu'elles seront bien dédommagées des sacrifices qu'elles s'imposent pour arriver à leur but.

Nous renonçons à la publication de la "*Variété*" que nous avons commencée dans notre dernier numéro pour la remplacer par une autre qui a bien plus d'actualité pour nos lecteurs.

Deux correspondances sont remises faute d'espace.

✂ Nos abonnés retardataires pourront déposer le prix de leur abonnement entre les mains de l'agent de la *Gazette* dans leur localité.

### RECETTES AGRICOLES.

Emploi des feuilles de Géranium pour guérir les coupures.

Les feuilles de *Géranium*, même de tous les *Géraniums*, ont l'avantage de guérir les coupures, les écorchures et autres plaies de ce genre. On prend une ou plusieurs feuilles de *Géranium*, que l'on écrase un peu sur un linge ; on l'applique ensuite sur la plaie, et il arrive souvent qu'une seule feuille suffit pour la guérison ; elle s'attache fortement à la peau environnante, elle aide au rapprochement des chairs et cicatrise la blessure en peu de temps. Ce remède a été éprouvé—il est excellent. Chaque propriétaire devrait avoir sur une des tablettes de ses chassiss un *Géranium* (*Géremium*).

Moyen employé par les Chinois pour la conservation des œufs.

Les Chinois ont l'habitude de saler les œufs et ils les conserveront ainsi plusieurs années. Leur procédé est fort simple : il consiste à plonger les œufs dans une dissolution de sel de cuisine et à les y laisser jusqu'à ce qu'ils tombent au fond. A ce moment ils sont suffisamment pénétrés par le sel ; on les retire alors pour les sécher, et on les conserve en caisse. Ceux qu'on mange sont excellents et précisément au degré de salaison convenable.

## VARIÉTÉS.

## UNE JOURNÉE DE PIE IX.

Plus d'un de nos bien aimés lecteurs se demandera : " Mais que fait le Souverain Pontife tous les jours ? " Il est même, peut-être, quelque bon mauvais sujet qui aura répondu tout bas : " Pas grand'chose. " Pour vous bien renseigner, je vais vous raconter une des journées de Pie IX, et vous verrez que ce n'est pas faire un état de paresseux que d'être pape.

Pie IX est voué tout entier à ses devoirs de roi et de chef suprême de l'Eglise. Sa vie est une vie sacrifiée; de la liberté, du repos, il n'y en a plus pour lui en ce monde. Voilà un homme sacrifié.

Le Souverain Pontife est debout à cinq heures du matin; il prie et il médite jusqu'à environ sept heures et demie, heure à laquelle il célèbre la sainte messe dans une petite chapelle très-simple qui se trouve auprès de son appartement. Souvent on a vu des larmes tomber de ses yeux pendant l'auguste sacrifice. Il assiste en action de grâces à une seconde messe dite par un de ses cardinaux; puis il récite à genoux une partie du bréviaire avec un prélat de sa maison.

Après cela, il déjeûne; on est sobre en Italie: Pie IX se contente d'une simple tasse de café noir pour son déjeûner. Jusqu'à dix heures, il travaille chaque jour avec le premier ministre. C'est un cardinal qui est spécialement chargé de l'administration temporelle des États de l'Eglise.

A dix heures commencent les audiences, tâche bien pénible, terrible fardeau pour ceux qui sont constitués en quelque dignité; mais Pie IX l'accepte de grand cœur, à cause du bien qui en peut résulter pour la société et pour l'Eglise. Outre les visiteurs de toutes les nations, il reçoit sans cesse ses ministres, les chefs des grands corps de l'Etat, puis les supérieurs et secrétaires des congrégations formées pour traiter les affaires de l'Eglise universelle, puis les ambassadeurs, les envoyés des puissances étrangères; chaque jour il reçoit un certain nombre de ces personnages, chacun à son tour et son heure.

Quant aux voyageurs, aux fidèles qui viennent de toutes les parties du monde, le Saint-Père les reçoit presque tous. Dans ces audiences, les cardinaux et les princes du sang sont assis; il n'est pas de princes et même de princesses protestants qui ne tiennent à être reçus par Pie IX. Nous avons vu une princesse protestante tomber à genoux comme malgré elle, et surtout malgré son mari.

Pendant les audiences, le Saint-Père est assis dans un modeste fauteuil; il y a quelques petits tabourets pour les visiteurs de distinction; les autres sont à genoux ou debout suivant que le Pontife le permet. En entrant, on fait trois genuflexions, une sur le seuil de la porte, une au milieu de la chambre, la troisième aux pieds du Saint-Père, dont on baise le pied ou la main; les hommes seuls sont admis dans les appartements du Souverain Pontife. Les dames sont reçues en audience une ou deux fois par semaine dans un grand salon faisant partie des musées du Vatican. Elles sont ordinairement en très-grand nombre.

Quand les audiences sont finies, il est deux heures, et souvent au-delà; alors le Saint-Père dîne, et son dîner est des plus modestes; il ne dépense guère plus d'un écu romain par jour pour sa table; un écu romain équivaut à cinq francs et quelques centimes de la monnaie française. Peu de souverains et même peu de bourgeois s'en contenteraient. Pie IX se réserve seulement 27,000 francs par an pour lui et pour les gens à son service, le reste est dépensé en œuvres de charité.

Le Saint-Père mange toujours seul; pendant son repas, souvent un prélat de sa maison vient parler ou lire.

Après le dîner, Pie IX continue la récitation d'une partie de son bréviaire, toujours à genoux. Suivant la coutume italienne, il va se reposer quelques instants, puis sort en voiture pour faire une promenade; souvent il se dirige vers une œuvre de charité, vers un sanctuaire où l'on fait des prières particulières; lorsque

l'on rencontre le Saint-Père, chacun se met à genoux pour recevoir sa bénédiction; si l'on est en voiture, les hommes descendent et les femmes s'inclinent profondément. Le pape est toujours habillé de blanc; sur la tête, il porte une petite calotte de soie blanche; sa soutane est de drap blanc, sa ceinture est également de soie blanche; sa chaussure appelée *mule* est rouge, une croix d'or est brodée sur la partie supérieure: c'est cette croix que l'on baise toutes les fois que l'on approche du vicaire de Jésus-Christ.

Quand il sort de ses appartements, le pape met sur sa soutane un roquet de dentelle, une espèce de pèlerine rouge, garnie de fourrure blanche, appelée *mosette*, et une étole. Son chapeau est de soie rouge, un peu relevé des deux côtés, avec un gland d'or.

Le Saint-Père rentre à l'*Ave Maria*, comme on dit à Rome, vers la fin du jour, puis reviennent les audiences, et elles durent jusqu'à dix ou onze heures, après quoi le Saint-Père prend un léger souper composé de légumes ou de fruits; il termine la récitation de son bréviaire, et se retire dans sa chambre pour y prendre un repos bien mérité. Et la chambre du Saint-Père, quelle chambre, quel mobilier! il n'y a pas en France de si petit pauvre bourgeois qui ne soit mieux meublé que le chef suprême de deux cents millions de catholiques. Nous avons eu le bonheur d'entrer dans cet asile vénérable; c'est une des choses de Rome qui nous ont le plus frappé: il y a pourtant bien des choses remarquables à Rome. Pie IX eut la bonté d'écrire des indulgences pour notre orphelinat agricole; pendant ce temps-là, il nous fut facile de faire l'inventaire de son mobilier: chose bientôt faite; le bureau, ou table, est en simple noyer, sans aucune espèce de décoration; il y a quatre chaises ou escabeaux en bois, un bois de lit sans rideaux, recouvert d'une vieille tenture en soie qui fut rouge; s'il y a un matelas dans le lit, il y a au moins cinquante ans qu'il n'a été battu, tant il est plat; il n'y a pas de tapis. Pie IX est sur un pavé en pierre, seulement on voit une petite descente de lit qui a pu coûter 5 francs quand elle était neuve; ajoutez à cela une paire de pantoufles, un grand fauteuil, et un tout petit tapis au pied. Voilà tout ce que j'ai pu découvrir. Je ne parle pas d'un grand crucifix qui domine tout. Voilà le mobilier du Souverain Pontife, voilà sa journée, voilà comment s'achèvera sa vie de dévouement et d'indépendance. En ce cas, cher lecteur, vous direz peut-être: C'est pénible, je ne voudrais pas être pape. — Ni moi non plus, surtout quand on songe à toutes les sollicitudes et à toutes les souffrances de l'âme et du cœur qui l'accablent chaque jour... Et au milieu de ces épreuves, il conserve un calme, une bonté adorables.

Tout le monde est accueilli avec une paternelle bienveillance, grands et petits. Il ne faut pas se figurer que ses audiences sont seulement pour les riches de la terre: les petits et les humbles ont un facile accès auprès de lui.

Une famille d'origine française avait amené de la Nouvelle-Orléans une négresse africaine; cette pauvre femme eût pu se libérer de l'esclavage si elle l'avait voulu, car longtemps avant que le cri d'émancipation ne se fût fait entendre en Angleterre en faveur des nègres, un pape avait déclaré qu'il ne pouvait pas y avoir d'esclaves dans les États Romains.

La malheureuse esclave devint catholique et désira recevoir la confirmation; cette cérémonie fut effectivement accomplie par l'archevêque Bedini, dans la chapelle des religieuses françaises du Sacré Cœur. Sa maîtresse pensa que ce serait une grande consolation pour cette pauvre femme de se trouver sur le passage du Saint-Père, et de recevoir ainsi sa bénédiction. Sa sainteté entendit parler de ce pieux désir, et répondit: " J'y penserai. " Le lendemain, un dragon de la garde du pape parcourait à cheval la Via Condotti, et demandait en plusieurs endroits si l'on connaissait *mademoiselle Marguerite*, à qui il devait remettre une lettre d'audience du premier souverain du monde! Mais ne pouvant découvrir l'adresse qu'il cherchait, le dragon se trouva assez embarrassé de la mission qu'il ne pouvait remplir. " Oh! se dit-il enfin, cela doit être une de ces dévotes françaises ou anglaises; on la connaîtra sans doute au couvent de la Trinité de Marti. "

Il s'y rendit, et y reçut en effet l'assurance que la lettre dont il était porteur serait remise à la personne à qui elle était destinée. A l'heure indiquée, l'esclave au teint d'ébène se trouva au milieu d'une assemblée des riches et des nobles qui venaient rendre au Saint-Père leur hommage paschal. Sa sainteté fut



longnement et sérieusement occupée; mais lorsqu'elle fut enfin libre, le premier nom qu'elle fit appeler fut celui de mademoiselle Marguerite. Il est facile de se figurer avec quels sentiments de crainte et de respect la pauvre fille délinquante de l'Afrique se prosterna devant le successeur de Saint-Pierre. Une voix d'une douceur touchante lui rendit la confiance.

— Mon enfant, lui dit Sa Sainteté, beaucoup de personnages importants attendent que je les reçoive, mais j'ai voulu vous parler d'abord. Quoique vous soyez la dernière sur la terre, vous pouvez être la plus grande devant Dieu.

Très-souvent le Saint-Père dirige sa promenade vers une œuvre de charité. Un jour il se rend dans une maison destinée aux pauvres femmes, sans se faire annoncer. A Rome il y a une charmante institution, un refuge pour tous ceux qui n'ont pas où passer la nuit. Vous vous présentez; sur votre bonne ou sur votre mauvaise mine on vous reçoit, on vous donne un bon lit, non sans vous faire faire la prière le matin et le soir; ajoutez à cela une petite instruction religieuse de temps en temps: de sorte que personne n'est exposé à être arrêté comme vagabond; il y a deux vastes maisons, une pour les hommes et une pour les femmes. Pie IX arrivait à l'improviste, les religieuses sont bouleversées, le pape les rassure; il visite tout en détail, va au jardin, et même à la cuisine où il trouve un maigre feu qui avait l'air de faire bouillir une maigre marmite; il se plaignit de la triste mine de l'un et de l'autre, et laissa de quoi les améliorer et même de quoi ajouter du vin à l'eau que buvaient les pauvres malades de la maison.

Un riche Romain, le duc Gratioli, avait une très-vaste maison; il l'a fait diviser en petits logements pour les gens qui ne sont pas riches; il y a de petits appartements, une cuisine, une chambre, deux chambres, trois chambres même. Nous avons tout visité. Or, une cuisine et une chambre se louent trente francs par an, on ajoute dix francs de supplément pour une chambre; on a en vue surtout de venir en aide aux pauvres honteux; à Rome, la charité pense à tout. Un jour le duc eut occasion de voir le Saint-Père, qui lui dit en souriant: «Je sais ce que vous faites.»

Quelque temps après, le duc Gratioli reçoit du Vatican une lettre dans laquelle on lui dit: Demain à telle heure, le Saint-Père visite votre maison. Il s'y rend avec toute sa famille; Pie IX arrive, il parcourt toute la maison; pas si pauvre ménage qui fut oublié; à tous il distribua des bénédictions et de bonnes paroles, sans parler de l'argent; l'enfant du généreux bienfaiteur était là; Pie IX le prit, l'enveloppa dans son manteau et le combla de caresses, puis en s'en allant, il ajouta: «Monsieur le duc, je vous remercie.»

Mais celui-ci, les larmes aux yeux, répond: «Très-Saint-Père, c'est à nous de remercier Votre Sainteté, nous sommes si heureux de cette visite!»

— Oh! non, reprit Pie IX, je suis et je veux être le père des pauvres. Vous avez fait du bien à mes enfants; à moi donc de vous remercier. . . »

Au moins voilà un pays où la charité est encouragée. . .

Pie IX est bon, mais il a un esprit vif, une intelligence fine et déliée qui nuit souvent à sa bonté des mots spirituels et pleins d'à-propos. Dans son voyage au nord de ses États, il visitait une maison dont les hôtes tenaient plus aux honneurs de la terre qu'aux gloires du ciel; on l'entoure, on le complimente: Très-Saint-Père! quel bonheur! jour heureux! — Très-Saint-Père! un petit souvenir de votre visite, un mot seulement, ce sera assez.

— Eh bien! répondit Pie IX, puisque vous me demandez un mot, le voici: *Soutiens-toi, homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière.*

Il visitait une maison de jeunes détenus, à Sainte-Balbine; on réunit les jeunes délinquants dans une salle. Les rangs étaient trop serrés: dans l'instruction qu'il leur adressa, pour ne pas les blesser, il leur fit comprendre qu'ils étaient trop nombreux, et qu'il serait bien mieux qu'il y eût moins d'habitants dans la maison; il termina son discours par une grande distribution d'oranges: il y en eut pour les cent vingt petits condamnés: les écorces qui jonchaient le pavé de la salle quand il fut parti attestent qu'on en avait fait un grand carnage. . .

C'est la coutume que chaque année, le jour de la Saint-Louis,

le pape aille prier, pour la France, dans l'église Saint-Louis des Français: il est reçu à la porte par notre ambassadeur, qui abaisse lui-même le marche-pied de sa voiture; puis, il va s'agenouiller dans l'église, entouré de toute l'ambassade et de l'état-major de l'armée; ensuite on passe dans la sacristie où chacun est admis au baiser du pied du Saint-Père; les domestiques profitent de l'occasion. Or, parmi eux se trouvait la bonne vieille cuisinière d'un officier français: brave personne, un peu scrupuleuse; elle n'avait jamais vu le Saint-Père, elle ne le reverrait peut-être jamais. Elle se croyait sur la conscience pas mal d'embarras et même de cas réservés; donc l'occasion était bonne, elle en profita; debout, devant le Saint-Père, elle se mit à défilier quelque chose qui prenait tout-à-fait la tournure d'une confession publique. Le cas était délicat; déjà les jeunes secrétaires d'ambassade et les militaires avaient bien envie de rire; Pie IX ne voulait pas blesser la bonne servante; derrière lui étaient des Sœurs de la Compassion de Lyon, sœurs françaises: «Bien! ma fille, lui dit-il en l'arrêtant, je vois que vous êtes inquiète; vous avez surtout besoin de compassion. Adressez-vous à ces bonnes sœurs.» Et tout le monde respira.

Que dire de la charité de Pie IX? Un seul mot l'a peint. Le peuple l'appelle l'homme de la Charité; il donne, il donne sans cesse, son bonheur est de faire du bien, la charité a été la grande occupation de sa vie. . .

Mais où prend-il pour toujours donner? Mon Dieu! voilà surtout la bonne charité; il économise, il se prive pour assister ceux qui souffrent. Sur un budget ou liste civile de trois millions cinq cent mille francs, il réserve vingt-sept mille francs pour lui, puis il trouve le moyen de payer une pension de vingt mille francs aux cardinaux, de payer les traitements des nonces du Saint-Siège dans les différentes cours, des prélats de sa maison, d'entretenir et même d'embellir les vastes palais pontificaux; de restaurer de vieux monuments; de construire de superbes églises, de mener à bonne fin des œuvres de charité, et de donner sans cesse aux mille misères qui se présentent; un prêtre qui est son aumônier, le prince de Hohenlohe, n'a pas autre chose à faire que de s'occuper de ce pieux ministère. . .

A son avènement, au trône pontifical, le Saint-Père a commencé par faire vendre la moitié des chevaux de ses écuries, il a diminué tous les services qui pouvaient être: sa maison est bien celle du vicaire de Jésus-Christ. Les meubles de son vaste palais sont des plus simples: presque pas de fauteuils, des chaises, un escabeau en bois, voilà tout. Lui-même a commencé par donner l'exemple de la simplicité.

Dans les premières années de son pontificat, un soir qu'il était très-fatigué, Pie IX demanda une limonade. Son premier serviteur lui fit servir deux magnifiques vases chargés de rafraîchissements de tous genres et préparés comme par enchantement.

— Je n'ai demandé qu'une limonade, dit le pape guidé par une pensée d'économie.

— Cela est vrai, Saint-Père, lui fut-il répondu, mais nous avons dû nous conformer au cérémonial prescrit et vous offrir, selon l'usage tous ces différents rafraîchissements.

— Eh bien, répliqua le pontife, allez, je vous prie, me chercher un limon; — ce qui lui fut apporté immédiatement.

— Maintenant, donnez-moi du sucre et un verre d'eau; — et, faisant lui-même la limonade, il ajouta:

— Reportez ces vases, distribuez les rafraîchissements qu'ils contiennent aux premiers pauvres que vous trouverez sur la place de Monte-Cavello, donnez à chacun d'eux dix baiocchi, et dorénavant ne me présentez que ce que je vous demanderai, ni plus, ni moins; allez.

Une grande ressource pour la charité de Pie IX, ce sont les cadeaux. Il ne garde rien pour lui; il donne ou convertit en argent pour soulager les plus grandes misères. . .

(A continuer.)

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.